

PROGRAMME DLAL GALPA MARENNES OLÉRON

PETR PMO
courrier reçu le

19 SEP. 2019

435 bis

FICHE PROJET

Nota Bene

Ce document a pour vocation d'aider le porteur de projet à décrire de la façon la plus précise possible le contenu de son projet.

La fiche projet servira de base pour la première analyse réglementaire et l'avis d'opportunité. Le degré de précision à apporter dans ce document pourra dépendre de la maturité du projet.

Valorisation touristique des métiers de la pêche et de la conchyliculture du bassin Marennes-Oléron

➡ Maître d'ouvrage

Nom : Office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes

Forme Juridique : Association loi 1901

Adresse postale : 22 rue Dubois Meynardie, 17320 Marennes

Tel : 05.46.85.65.23

Représentant légal (nom et qualité) : Pascal MASSICOT, Président

Responsable du projet (nom et qualité) : Lionel PACAUD, Directeur

Adresse électronique : l.pacaud@marennes-oleron.com

Taille de la structure (nombre de salariés / chiffre d'affaire ou budget annuel) : 28 salariés à l'année / budget prévisionnel 2019 : 2 423 882 €

➡ Contexte du projet

Dans le cadre du GALPA, les professionnels de la conchyliculture et de la pêche du bassin Marennes-Oléron ont exprimé **des attentes en matière de valorisation touristique des métiers de la mer** : visites d'exploitation, point de dégustation à l'établissement, lien avec les sites de visites existants, pistes cyclables, création d'outils de communication, panneauutage sur les sites d'activités, formation à l'accueil...

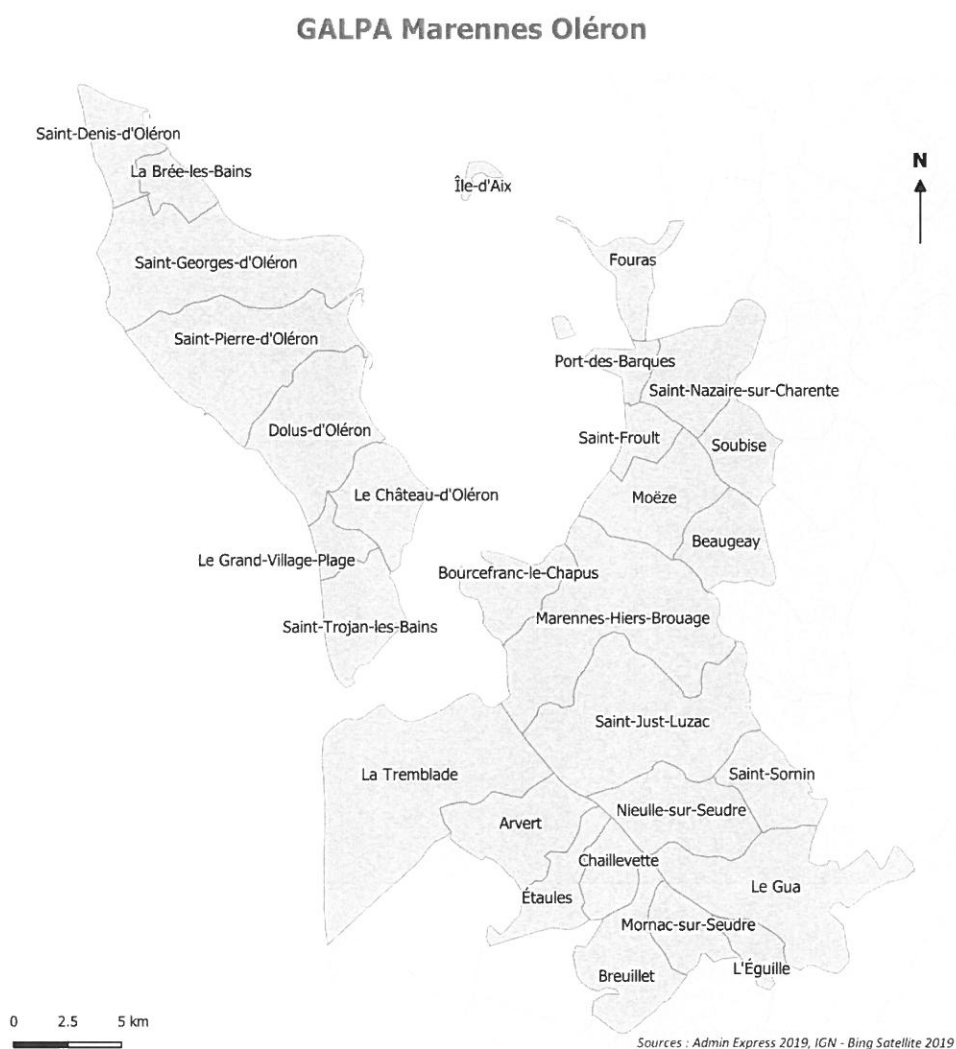
Afin d'engager une dynamique de travail en commun, les collectivités locales, les offices de tourisme des secteurs Marennes-Oléron, Rochefort Océan et Royan Atlantique et les filières de la pêche et de l'aquaculture s'associent pour une première phase de travail, visant à organiser une meilleure valorisation touristique des métiers de la mer et la découverte des ports et chenaux.

Un premier stage a été effectué en 2018, la mission avait pour objet d’accompagner les acteurs du bassin Marennes-Oléron (secteurs de Marennes-Oléron, Rochefort-Océan et Royan Atlantique) dans la co-construction d’une démarche de valorisation touristique des métiers de la mer et la découverte des ports et chenaux.

Il est désormais envisagé de recruter une personne sur la base d’un contrat à mi-temps à durée indéterminée pour travailler sur ce projet.

➡ Zone géographique ou communes où se déroule le projet

Les communes concernées par ce projet sont les communes comprises dans le périmètre du GALPA.



➡ Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont de poser les bases du projet de valorisation des métiers de la pêche et de la conchyliculture : créer et fédérer un premier réseau d’acteurs engagés (certains sont déjà identifiés) autour d’une charte de qualité, lancer les premières actions, établir une stratégie et animer le réseau.

➡ Descriptif du projet

La mission s’organisera autour des trois volets suivants :

- **Conduire un travail de veille, d'inventaire et de démarchage des opérateurs existants**

Afin d'engager l'action de manière très opérationnelle, la mission doit permettre la prise de contact auprès d'un large panel de partenaires, susceptibles d'intégrer la démarche collective. Ce travail a déjà été bien avancé lors d'un premier stage en 2018, il faudra cependant être attentif à maintenir un lien régulier avec les partenaires identifiés.

Il s'agira notamment :

- De présenter la démarche et ses avancées, de recenser les attentes et facteurs limitant (sur la base d'un questionnaire commun), et d'établir une base de données informatique facilement utilisable pour la phase de déploiement ;
- D'animer le réseau d'acteurs clés identifiés répartis sur tout le territoire, volontaires pour lancer le projet sur la base des attendus de la charte.

- **Définir et rédiger une charte de valorisation touristique « métiers de la mer »**

Les partenaires souhaitent aboutir à l'écriture d'une charte de valorisation touristique reprenant l'esprit de la démarche « Vignobles et découvertes » lancée en 2014 pour le vignoble oléronais. La mission de stage s'appuiera ainsi sur la transcription et l'adaptation des éléments de cette charte pour le contexte local des métiers de la mer.

Les axes de travail d'ores et déjà identifiés portent sur l'itinérance, la qualité, la mise en réseau, la communication, et la formation à l'accueil et au message. Il s'agira notamment de définir :

- Les objectifs généraux et l'axe de communication à retenir pour le grand public ;
- La nature des partenaires publics et privés à intégrer, les engagements attendus pour chaque catégorie de partenaires (professionnels de la mer, associations, hébergeurs...), et les moyens du suivi ;
- Les outils mis à disposition : communication, formation, sensibilisation...

En parallèle, les partenaires seront amenés à définir les modalités de co-portage et de co-pilotage de la démarche.

- **Construire une stratégie et mettre en place les premières actions**

Dans le but d'engager concrètement le projet, un plan d'action opérationnel devra être proposé permettant à la fois de formaliser les partenariats (test des audits, enquêtes clientèle) et d'engager des actions collectives de promotion et d'animation (outils de communication, éducteurs, événements...).

➡ **Descriptifs des moyens nécessaires**

Comme cela a été évoqué plus haut, le projet nécessite de l'ingénierie, et, après avoir initié la démarche dans le cadre d'un stage, il apparaît aujourd'hui nécessaire de lancer un recrutement pour un contrat indéterminé à mi-temps destiné à une personne spécialisée dans la filière tourisme (le poste ne nécessite pas un temps plein). Ce contrat permettra d'impulser une dynamique tout au long de l'année sur ce projet afin de bien mobiliser les acteurs partenaires. L'accompagnement de cette mission par le DLAL FEAMP sur une durée de deux ans permettra de construire une base durable pour la pérennisation de cette démarche qualitative.

Concernant les moyens techniques, le chargé de projet devra se déplacer régulièrement sur 4 EPCI. Il utilisera donc fréquemment les voitures de service de l'office de tourisme.

Des moyens seront probablement également nécessaires pour lancer les premières actions : action collective avec les partenaires, support de communication...

➡ **Cohérence avec la stratégie de développement local**

Le projet est déposé dans le cadre de la fiche action n°7 du GALPA Marennes Oléron : VALORISER LES MÉTIERS ET LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX.

Le projet répond principalement à l'objectif opérationnel « Véhiculer la dimension maritime du territoire auprès du grand public et des nouvelles populations ».

Cet objectif propose d'accompagner les dynamiques locales d'animation ou de communication auprès d'un large public, afin de renforcer la cohésion des acteurs du monde maritime et de capter des publics diversifiés sur l'apport de connaissance (nouvelles populations, touristes, habitants, jeunes...). La priorité sera donnée aux projets ciblant les liens avec les filières de la pêche et de la conchyliculture, néanmoins une ouverture à d'autres thèmes maritimes structurants pour le territoire est rendue possible dans une logique de transversalité.

Ce projet a pour but de créer un lien plus fort entre les métiers de la pêche et de la conchyliculture et le secteur du tourisme. Le tourisme représente sur le territoire l'activité économique principale, les métiers en lien avec le littoral et les produits qui en émergent constituent de véritables atouts touristiques sur lesquelles de grandes marges de progression sont identifiées.

➡ Résultats attendus

Cette mission a pour but d'établir un réseau d'acteurs qui devra être pérennisé. Ainsi l'un des indicateurs clé sera le nombre de partenaires et les filières mobilisés. En effet le réseau devra intégrer des professionnels de l'ostréiculture, de la pêche, des musées, les associations, les restaurateurs...

Un réseau nécessite également de l'animation, celle-ci sera assurée par le chargé de mission recruté.

Enfin des actions de communication devront être engagées (création de supports, événement...).

➡ L'opération remplit-elle les caractéristiques suivantes :

- Intérêt collectif : ☒ oui ☐ non

Expliquez : L'intérêt collectif réside dans le fait que cela pourra susciter de nouvelles perspectives économiques locales et donc des retombées sur le territoire qui profiteront à tous. De plus, cela renforcera l'image « maritime » du territoire en valorisant des métiers et savoir-faire propres à l'identité du territoire.

- Bénéficiaire collectif : ☒ oui ☐ non

Expliquez : Les structures directement impliquées dans le projet sont bénéficiaires du projet. Cela pourra leur permettre de valoriser leur métier et leur savoir-faire, de diversifier leur activité en proposant de la découverte aux populations touristiques. Ces structures bénéficieront d'une meilleure visibilité et pourront monter en compétence sur certains points (accueil du public par exemple).

- Caractère innovant : ☒ oui ☐ non

Expliquez : Ce type de démarche existe autour d'autres métiers et produits (la viticulture par exemple) mais pas autour des métiers de la mer et de la conchyliculture.

➡ Calendrier prévisionnel de réalisation du projet

De Septembre 2019 à décembre 2021.

➡ Budget prévisionnel

- Coût total estimatif : 37 500€ TTC
- Détail des dépenses prévisionnelles (par nature) :
Salaires contrat d'apprentissage : 30 000€
Dépenses de communication : 3 000€
Frais indirects : 15% des frais de personnel = 4 500€
- Montant et nature de l'autofinancement apporté ou envisagé : 7 500€ (soit 20%)
☒ Fonds propres ☐ Emprunt ☐ Apport privés ☐ Apports en nature
☐ Autres, précisez :
- Montant du financement public nécessaire au projet : 30 000€ (soit 80%)
 50% au titre du FEAMP : 15 000€
 50% au titre de la Région Nouvelle-Aquitaine : 15 000€

Je soussigné : Lionel PACAUD

Fonction : Directeur

- Certifie l'exactitude des renseignements figurants dans ce dossier ;
- M'engage à informer le GALPA Marennes Oléron de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés ainsi que dans les documents joints au dossier ;
- Certifie ne pas avoir sollicité de crédits communautaires pour cette opération dans le cadre d'autres programmes européens ;
- M'engage à la diffusion publique des résultats de l'opération ;

Fait à Marennes

Le 19/09/2019

(Signature et cachet du porteur de projet)

